

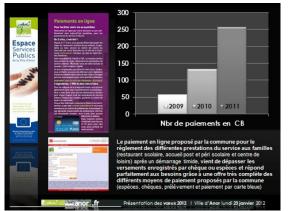
# Anor décroche les 3 @@@ du Label national « Ville Internet » 2012

Après avoir reçu en janvier 2011 le label « Ville Internet » 2 arobases, la Ville d'ANOR se voit honorer pour la deuxième année consécutive avec la mention 3 @@@ décernée par l'association Villes Internet qui récompense les cités en réseaux et l'Internet citoyen.



Cette 3<sup>ème</sup> arobase a été décernée le lundi 6 février 2012 à Paris, par l'association nationale Villes Internet, dans un contexte de forte concurrence. Le jury, composé d'experts, analyse les politiques menées par les collectivités sur la base de critères liés aux valeurs de citoyenneté active et de démocratie participative.

356 Villes ont participé au Label Ville Internet en 2012 et ont ainsi été distinguées avec les labels allant de la simple mention « Ville internet » à la catégorie @@@@@ (5 arobases). Parmi les 115 villes ayant obtenu le label @@@ (3 arobases), 18 étaient de la région Nord-Pas de Calais... 1 seule de l'Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, celle d'Anor www.anor.fr qui rejoint ainsi, au palmarès des 3 @@@ 2012, les villes d'Armentières, de Roubaix, de Marcqen-Baroeul, de Trith-Saint-Léger et de La Madeleine... Un site jugé complet puisque outre des informations générales, il permet d'accéder à l'ensemble des services en ligne qu'ils soient locaux ou nationaux (ex. : demande d'acte d'état-civil, demande de casier judiciaire, consultation du cadastre, demandes de délivrance ou de réparation des bacs d'ordures ménagères, délivrance des cartes d'accès à la déchetterie, certificat de non gage,inscription sur les listes électorales...), et à l'ensemble des formulaires citoyens et aux nombreux outils de simulations existants (CAF, Pôle Emploi, Retraite, etc...).



Mais ce n'est pas tout. Le site permet également de payer en ligne, grâce à une solution sécurisée et par carte bancaire, les prestations du service enfance (restauration scolaire, garderie, centre de loisirs, etc...). Après un démarrage timide en 2009 avec un peu plus de 50 paiements enregistrés, l'année 2011 affiche fièrement plus de 250 paiements, et vient donc de dépasser les versements enregistrés par chèques ou espèces.

Joëlle BOUTTEFEUX, Maire d'Anor, a exprimé toute sa satisfaction à l'annonce de cet excellent résultat notamment au regard de la taille de la Commune et a déclaré qu' « Anor souhaite poursuivre l'amélioration des services rendus à la population grâce à Internet, et réalise de nombreuses actions innovantes, l'objectif est donc de continuer dans cette direction ».

Elle a également tenu à remercier l'ensemble de son équipe municipale pour leur adhésion et leur soutien dans ces différentes actions, en particulier Marc FRUMIN, Adjoint à la Culture et à la Communication, ainsi que le personnel de la Mairie qui propose chaque année de nouveaux services et alimente le site quotidiennement au sein d'une organisation aujourd'hui bien rodée.

L'ouverture de la nouvelle borne de services, à l'intérieur de l'Espace Services Grâce à un accueil convivial et individualisé, et afin de rendre plus simples et plus pratiques les démarches quotidiennes des administrés, un agent vous accompagne sur cette borne et vous permet d'accéder à l'ensemble des services via Internet <a href="www.anor.fr">www.anor.fr</a> rubrique « accès borne publique». Cela marquera à coups sur une étape importante dans la poursuite de la progression d'accompagnement proposée aux habitants de la Commune après l'utilisation du visio-guichet avec le Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mission Locale Rurale de l'Avesnois.







# Retrouvez en annexe le Palmarès du Label Ville Internet 2012 (téléchargeable sur le site internet www.villes-internet.net)



## Le Label « Ville internet » en quelques lignes... (source : www.ville-internet.net)

#### Un label pour se connaître et être reconnu

L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le Label «Ville Internet» aux communes qui mettent en oeuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens. Ce Label (symbolisé par un panneau de 1 à 5 arobases) permet à la collectivité locale, quelle que soit sa taille, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en ouvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

### Participer au Label Ville Internet c'est bien plus qu'une simple récompense, c'est bénéficier :

- D'une auto-évaluation de la politique Internet, le questionnaire permet de mesurer l'ensemble des initiatives de la ville et sa politique Internet globale,
- D'un véritable outil de reconnaissance pour l'engagement de l'élu et le travail de l'équipe municipale,
- D'une comparaison avec les autres collectivités en inscrivant la collectivité dans un panorama national,
- D'une visibilité de la politique TIC de la Collectivité auprès des citoyens par l'affichage des panneaux aux entrées de ville, sur le site, dans le bulletin municipal, et par les articles dans la presse nationale et locale.
- D'un outil pour l'attractivité du territoire.

#### Une évaluation aux sources multiples

Le Label fonctionne sur une évaluation très poussée des politiques locales en faveur d'Internet, tout en mettant en perspective les réalisations et initiatives de chaque ville et village au niveau national. En effet, la labellisation repose sur un travail fourni à la fois par les villes candidates, par l'équipe de Villes internet, ses partenaires et, in fine, un jury ad hoc, sollicité sur la base de l'expertise reconnue de ses membres.

### La méthode de labellisation

Les critères d'évaluation pour l'attribution du label Ville Internet sont mis en discussion entre le jury et le Comité d'Orientation du label, et sont susceptibles d'évolution année après année pour rendre compte des innovations qui ont été produites par les collectivités locales. L'objet de l'évaluation est la politique globale d'une collectivité en matière d'Internet citoyen. Le label n'est en aucun cas un "concours de sites"

Sont étudiés les éléments qui permettent de juger de l'implication des habitants dans cette politique. Trois axes de ces politiques locales sont valorisés dans la démarche de labellisation :

- L'accès public aux TIC et à leurs usages : déploiement de points d'accès, qualité de l'accompagnement, implication des usagers,
- L'administration au service du public : l'utilisation des TIC pour aller au-delà d'une dématérialisation simple et réorganiser le service public du point de vue de l'habitant
- La démocratie locale : les usages des outils numériques en réseaux pour accentuer la participation des habitants à la vie locale,

L'analyse porte sur des questions fondamentales comme : l'éducation et la formation, la mise en réseau des acteurs locaux, la mutualisation des outils par les logiciels libres, la co-production de contenus par les habitants, l'accès aux usages proposés pour l'ensemble des publics quelles que soient leurs difficultés,...

# **COMMUNIQUE DE PRESSE – VILLE D'ANOR**

#### Contacts:



Mairie d'Anor 5 & 5bis rue Léo Lagrange BP n°3 - 59 186 ANOR www.anor.fr <u>Téléphone</u>: 03.27.59.51.11 <u>Télécopie</u>: 03.27.59.55.11 <u>Mail</u>: <u>mairie-contact@anor.fr</u> Samuel PECQUERIE, Cathy GUÉRIN, Nathalie CONTANT et Joël OUVIER



City Pass 10 Rue du Château - 59 100 ROUBAIX www.citypass.fr <u>Téléphone</u>: 01.83.62.50.30

